

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

# LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N°46 - du 1 novembre 2024



## ÉDITO

### Jean-Christophe Comboroure

Directeur de la santé publique  
et environnementale  
de l'ARS Centre-Val de Loire

#### Un défi individuel et collectif

La réduction de la consommation de tabac est un véritable enjeu de santé publique. Dans notre région, la prévalence du tabagisme chez les femmes enceintes est plus élevée que la moyenne nationale et la neuvième édition du programme « Mois sans tabac », piloté par Santé publique France, apporte une réponse à cette préoccupation majeure. Cet outil de marketing social, qui permet de soutenir les fumeurs dans une démarche de sevrage tabagique via des outils spécifiques et des accompagnements personnalisés, est aussi un relais de prévention utile. Dans le cadre de son projet régional de santé, l'ARS Centre-Val de Loire a choisi de nommer et de financer une « association ambassadrice » pour redynamiser la performance du dispositif et favoriser la coordination des actions menées par les porteurs locaux dans les territoires, notamment en direction des publics fragiles, qui peuvent bénéficier gratuitement de ce programme tout au long de l'année.

La lutte contre le tabagisme ne se réduit pas pour autant au « Mois sans tabac ». Elle s'inscrit dans un champ plus vaste intégrant notamment les bilans de prévention aux âges clés de la vie, qui permettent de systématiser son repérage, mais aussi certaines mesures phares du programme national de lutte contre le tabac, comme la hausse continue des prix et le renforcement de l'interdiction de la vente aux mineurs, ou encore l'interdiction plus récente des puffs... très prisées par les jeunes. Une extension progressive des lieux de santé sans tabac, très largement soutenue et financée par l'Agence régionale de santé, et une accessibilité directe aux traitements de substitution nicotinique chez le pharmacien apportent de nouvelles solutions aux fumeurs. En définitive, il existe bien des leviers pour stimuler la lutte contre le tabagisme, qui constitue plus que jamais un défi individuel et collectif.

# SOMMAIRE

## L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

**Cécile Bouvet**, chef du service de prévention et du centre de formation de l'Apleat-Acep

## EN DIRECT DES TERRITOIRES

**Cher** : un bloc opératoire rénové au CH Vierzon

**Centre-Val de Loire** : la région engagée contre la désinsertion professionnelle

**HAD** : les nouvelles autorisations entrent en vigueur

**Indre** : une unité IRM dernier cri au CH du Blanc

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

**84** personnes ont été intoxiquées au monoxyde de carbone

## LA MÉTÉO SANITAIRE

**Bronchiolite** : une légère progression des passages aux urgences

## EN BREF

**Indre** : la végétalisation gagne les espaces publics

**Réseaux sociaux** : l'ARS Centre-Val de Loire désormais sur Instagram !

**Indre-et-Loire** : coup de jeune pour l'ITEP de Chinon

**Indre** : un Ehpad rénové à La Châtre

## EN PRATIQUE

**Résultats e-Satis** : la HAS intègre l'IA pour analyser les commentaires des patients

## APPELS À PROJETS

### AU PROGRAMME

Une expo photo à Orléans pour voir différemment le handicap

Une journée pour l'éducation thérapeutique du patient dans l'Indre

Une soirée pour prévenir les chutes en Eure-et-Loir

Une soirée pour sensibiliser à l'AVC à Tours

Une journée pour accompagner les enfants DYS à Tours

L'ETP au CHU d'Orléans

## LE COIN RH

**Karine Roumy**, directrice de l'Ehpad Le Vençay à Saint-Avertin (37)



# L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

**Cécile Bouvet**

Chef du service de prévention et du  
centre de formation de l'Apleat-Acep

## « La lutte contre le tabagisme doit devenir une priorité publique »

A l'aube de la neuvième édition du « Mois sans tabac », Cécile Bouvet détaille les actions qui seront menées dans la région durant le mois de novembre. Elle évoque également les freins et les leviers de la lutte contre le tabagisme, non sans rappeler que ce programme de prévention et de soutien au sevrage est gratuitement accessible tout au long de l'année.

### Le « Moi sans tabac » débute aujourd'hui. Quels sont les grands objectifs de ce programme de santé publique lancé il y a neuf ans ?

La lutte contre le tabagisme est un véritable enjeu de santé publique, car il entraîne 73 000 décès chaque année dans notre pays, dont 45 000 par cancer. Piloté par Santé publique France, le programme « Moi sans tabac » poursuit deux grands objectifs : encourager et accompagner la diminution ou l'arrêt du tabac. Tous les ans, au mois de novembre, un défi collectif national est lancé pour inciter les fumeurs à stopper leur consommation pendant trente jours. Il leur suffit de s'inscrire sur le site internet éponyme pour profiter de conseils et de dispositifs adaptés, comme une consultation avec un professionnels spécialisé, un kit gratuit comprenant un programme de quarante jours (dix jours de préparations et dix jours de défi), une roue pour calculer ses économies et une communauté d'entraide sur les réseaux sociaux pour partager ses doutes et ses astuces. Au-delà de cette opération spéciale, qui bénéficie d'une exposition médiatique renforcée, ce programme de prévention et de soutien au sevrage tabagique est gratuitement accessible tout au long de l'année.

### Votre association est ambassadrice du programme « Mois sans tabac » dans la région Centre-Val de Loire. Quelles sont les implications et les responsabilités ?

Ce statut nous a été octroyé pour une durée de trois ans par l'Agence régionale de santé, à la suite de l'appel à projets que nous avons remporté en juin 2023. Nous avons notamment pour mission de redynamiser ce programme en région, mais aussi de coordonner les initiatives menées par les porteurs locaux dans les territoires, en lien avec l'ARS et les CPAM. Il nous appartient par ailleurs de centraliser et de vérifier les informations renseignées par les acteurs de terrain dans

une base de données régionale qui compile les actions réalisées et le nombre de patients inscrits dans chaque département ; ces informations sont ensuite reversées dans la base de données nationale gérée par Santé publique France. Dans le cadre de nos nombreuses missions, nous organisons régulièrement des actions de sensibilisation et de prévention à la demande des entreprises, des associations, des établissements scolaires ou des établissements de santé. Nous favorisons également la mise en relation avec des professionnels de l'arrêt du tabac, auxquels nous proposons des formations thématiques, que ce soit sur les traitements de substitution ou les entretiens motivationnels.

---

## « La prévention du tabagisme est un enjeu majeur, notamment chez les jeunes. »

---

### Quelles sont les actions prévues durant le mois de novembre ?

Trois événements spéciaux seront organisés dans notre région dans une logique « aller vers ». Deux d'entre eux se dérouleront dans des centres commerciaux de Tours et de Châteauroux les 6 et 16 novembre prochains. Nous organiserons également notre propre événement, dans un centre commercial, qui se tiendra à Bourges le 12 novembre. Quelles que soient les manifestations prévues, les ambitions sont clairement affichées : informer et sensibiliser le public de manière ludique, avec des animations et des activités, mais aussi proposer entretiens individuels avec des infirmières tabacologues ou des nutritionnistes, pour inciter le plus grand nombre de fumeurs à s'engager dans une démarche de **réduction** ou d'arrêt du tabac. De nombreuses actions seront naturellement menées par les porteurs locaux dans tous les départements de la région. Toutes les parties prenantes sont pleinement mobilisées pour assurer la réussite de ces différents projets.

### Quelles sont les principales voies de progrès de ce programme dans la région ?

La prévention du tabagisme est un enjeu majeur, notamment chez les jeunes. Il nous faut donc être plus visibles et plus présents sur les réseaux sociaux, ne serait-ce que pour toucher une cible plus large. Nous aurons par ailleurs besoin de moyens humains et financiers supplémentaires pour renforcer nos actions, en particulier auprès des publics vulnérables et des femmes enceintes, qui sont des cibles prioritaires. Ce sera également une condition sine qua non pour « recruter » davantage de fumeurs dans ce programme qui nécessite un accompagnement personnalisé par des professionnels de santé compétents et qualifiés, ce que les associations ne peuvent pas toujours financer. Les aides financières des CPAM devraient être plus importantes. Les financements que nous recevons de l'agence régionale santé, en tant qu'ambassadeur du programme dans la région, devront probablement être réévalués pour nous permettre de remplir plus efficacement toutes nos missions. Une chose est sûre : la lutte contre le tabagisme doit devenir une priorité publique.



## Lieu de santé sans tabac : une labellisation exigeante, mais indispensable

Le Centre Hospitalier Louis Sevestre a signé, fin septembre, la [charte](#) « Lieu de santé sans tabac » ; une initiative développée par le [RESPADD](#) qui comporte dix grands engagements pour lutter contre le tabac. Cette signature marque une nouvelle étape dans la stratégie de l'établissement, pleinement engagé dans cette démarche depuis quatre ans. « Les subventions accordées par l'agence régionale de santé pour valoriser notre engagement nous ont notamment permis de financer une infirmière tabacologue et un temps de diététicien dédié au sevrage tabagique, mais aussi d'acheter des équipements adaptés comme un abri fumeur ou de la signalétique pour communiquer », rappelle Apolline Darreye, directrice déléguée du Centre Hospitalier Louis Sevestre, un service médical de réadaptation spécialisé en addictologie. Les résultats sont probants : « Les deux tiers de nos patients fumeurs ont bénéficié d'un suivi spécifique pour arrêter ou réduire leur consommation de tabac en 2023. » Selon Apolline Darreye, la signature de cette charte va notamment permettre de rendre la démarche de l'établissement plus visible, de mieux impliquer les soignants et d'accompagner davantage de patients dans leur sevrage tabagique.

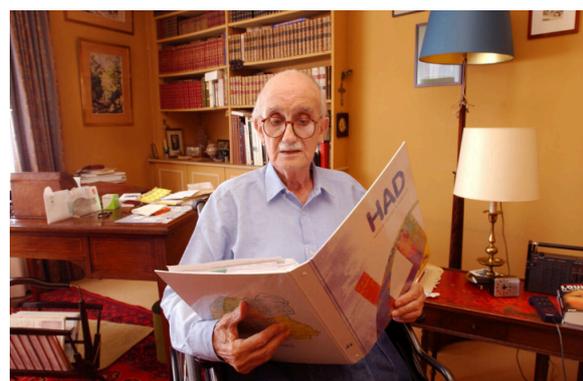
NB : 25 projets émanant de 19 structures ont reçu un soutien financier de l'ARS CVL depuis 2018. Le montant total des financements accordés dans le cadre de la démarche « Lieu de santé sans tabac » atteint 2 090 773 euros.

## EN DIRECT DES TERRITOIRES

### CH de Vierzon : le nouveau bloc opératoire fait sensation !



### HAD : les nouvelles autorisations entrent en vigueur



L'inauguration du nouveau bloc opératoire du CH de Vierzon, le 24 octobre dernier, avait des allures de fête. Plus lumineux, plus fonctionnel, plus moderne... Ce concentré de technologies innovantes a enchanté les 130 invités. Preuve de cet enthousiasme ambiant, chaque officiel est reparti avec un petit bout du ruban en souvenir. La cérémonie inaugurale s'est poursuivie au Palais des Congrès, dans une ambiance conviviale, autour d'un verre de l'amitié. Elle a notamment été ponctuée par la diffusion, en avant-première, d'un film compilant des témoignages dithyrambiques de soignants qui laissent transparaître une satisfaction et un engouement rafraîchissants vis-à-vis de leur nouvel outil de travail. Doté de trois salles d'opération polyvalentes de 43 m<sup>2</sup> (ISO 5), d'une salle de 30 m<sup>2</sup> (ISO 7) et d'une salle de réveil de six postes (ISO 8), ce bloc offre une indépendance des salles, des zones communes étendues, ainsi que trois accès distincts pour les patients. Totalement financé par l'Agence régionale de santé pour un montant de 4,6 millions d'euros, ce projet a nécessité 32 mois de travaux. Il marque une étape majeure dans l'amélioration de l'offre de soins et des conditions de travail pour les équipes. Une chose est sûre : le nouveau bloc opératoire du CH de Vierzon, ce sont les pro qui en parlent le mieux !

---

### Centre-Val de Loire : la région engagée contre la désinsertion professionnelle

L'ARS Centre-Val de Loire a donné son accord à 24 projets d'hospitalisation à domicile (HAD) dans la région, dont la liste a été publiée le 22 octobre au recueil des actes administratifs. Depuis une réforme de 2022, l'HAD est une activité de soins à part entière. Son offre se décline en quatre mentions : socle (qui regroupe l'ensemble des prises en charge à l'exception de celles des autres mentions), réadaptation, ante et post-partum (à destination des parturientes et jusqu'au 27<sup>e</sup> jour de l'enfant pour réduire les durées d'hospitalisation en maternité) et « enfants de moins de 3 ans ». Les acteurs autorisés à avoir une activité de HAD dans la région sont le SAS Korian Santé à Vierzon et le CH Jacques Cœur de Bourges dans le Cher (mention socle) ; Humensia (pour les quatre mentions) et LNA Santé (socle et réadaptation) en Eure-et-Loire ; LNA (pour les quatre mentions) et Humensia (socle et réadaptation) en Indre-et-Loire ; LNA (pour les quatre mentions) en Loir-et-Cher ; Humensia (pour les quatre mentions) et LNA (socle et réadaptation) dans le Loiret. A noter : toutes les offres ont été rejetées dans l'Indre. « L'une des particularités de la nouvelle organisation est que la zone de référence devient le département », explique Toni-Marc Camus, directeur général adjoint d'Humensia (ex-ASSAD-HAD), l'un des deux principaux acteurs qui interviennent dans la région avec LNA Santé. Le responsable d'Humensia regrette qu'en dépit de la montée en compétences techniques, la réforme des autorisations entraîne une « superposition d'acteurs » dans certains départements et « entraîne une concurrence jusqu'au chevet du patient ». David Guyere, directeur de LNA Santé Val de Loire, considère pour sa part que la nouvelle organisation crée une « émulation » : « Il y a tellement de besoins de soins en HAD que plus nous serons nombreux pour y répondre, mieux cela sera. » La réforme sera pleinement opérationnelle à compter du 1<sup>er</sup> février 2025. L'ensemble des promoteurs disposent en effet de délais pour respecter les conditions



Depuis la loi du 2 août 2021 renforçant la prévention et la santé au travail, chaque département dispose d'une cellule de prévention de la désinsertion professionnelle. Dans un contexte de vieillissement de la population active, d'allongement des carrières et d'augmentation des maladies chroniques, le risque de désinsertion professionnelle s'accroît. La loi a fixé pour objectif de repérer le plus en amont possible ce risque. Des dispositifs doivent permettre d'éviter la désinsertion du travailleur et de le maintenir en emploi ou de favoriser son retour à l'emploi (avec ou sans aménagement, temps partiel), ou encore de lui proposer une reconversion. Chaque cellule installée par les services de médecine du travail comprend un (ou une) médecin du travail, un assistant social, un infirmier, un psychologue du travail et un ergonomiste. La saisine de la cellule PDP peut être à l'initiative du médecin du travail, du médecin traitant, du médecin conseil de la CPAM ou encore de l'employeur (avec l'accord du patient salarié). Le salarié lui-même pourra saisir la cellule PDP de son service de prévention et de santé au travail, en toute confidentialité. « Dès qu'un médecin généraliste prescrit plusieurs arrêts de travail, et a le sentiment que le patient peut être en risque de désinsertion professionnelle, il doit penser à faire appel à sa cellule PDP départementale », affirme Barbara Carme du Service de prévention et de santé au travail du CIHL 45.

d'implantation et les conditions techniques de fonctionnement. « Ces conditions techniques sont exigeantes et contraignantes, mais elles permettent de garantir une qualité et une sécurité des soins pour le patient », estime David Guyere. Le fait de devoir compter dans ses équipes un médecin physique et de réadaptation pour la réadaptation, un gynécologue-obstétricien pour l'ante et post-partum ou un pédiatre pour les enfants de 3 ans devrait entraîner des coûts complémentaires, observent les deux acteurs de HAD.

[Humensia](#) : 02 47 36 29 29

[LNA Santé Val de Loire](#) : 02 47 77 44 20

## Indre : une unité IRM dernier cri au CH du Blanc



Le centre hospitalier du Blanc dispose, depuis le 17 septembre dernier, d'une nouvelle unité d'IRM. Cet appareil à la pointe de la technologie – IRM Magnetom Altéa 1.5 Tesla de marque Siemens – d'un montant de 1,4 million d'euros (dont un million financé par l'ARS Centre-Val de Loire) a été implanté au sein du service d'imagerie médicale dans un nouveau bâtiment. Seul appareil du département implanté hors Châteauroux, cette unité IRM, bientôt complétée par l'arrivée d'un nouveau scanner, conforte le CH du Blanc dans son programme de modernisation et vise à répondre aux besoins de la population en termes d'IRM, scanner,

Voici les contacts des cellules PDP des services de prévention et de santé au travail des six départements du Centre-Val de Loire :

APST18 : 02 48 23 22 40

SISTEL28 : 02 37 25 16 00

AISMT36 : 02 54 29 42 10

APST37 : 02 47 37 66 76

APST41 : 02 54 52 41 41

CIHL45 : 02.38.71.89.00

mammographie, échographie et radiographie. L'unité IRM est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h. Deux manipulateurs en électroradiologie médicale et une secrétaire permettent son fonctionnement chaque jour. L'unité fonctionne essentiellement en vacation de télé-radiologie. Une vacation par semaine est réalisée avec un radiologue présent sur site. Deux plages réservées aux urgences sont disponibles chaque jour. Le délai de rendez-vous est de trois semaines. Cet appareil permet de réaliser 10 examens par jour. 222 examens avaient été réalisés entre le 17 septembre et le 16 octobre 2024.

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

# 84



84 personnes ont été intoxiquées au monoxyde de carbone en 2023 en Centre-Val de Loire, dont 67 ont dû être hospitalisées. Aucun décès n'a en revanche été enregistré l'an dernier. Les intoxications au monoxyde de carbone peuvent être évitées en respectant des gestes simples. Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude, fonctionnant au bois, charbon, fioul, gaz, peuvent dégager d'importantes quantités de monoxyde de carbone (CO). Il est important, si l'on possède un tel équipement, de suivre ces [recommandations du ministère de la Santé](#) :

- Faire contrôler et entretenir ses appareils de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de cheminée chaque année avant la saison de chauffe par un professionnel qualifié.
- Aérer son logement au moins dix minutes par jour, même en hiver, et vérifier que le système de ventilation fonctionne bien. Ne pas obturer les entrées et sorties d'air !
- Respecter les consignes d'utilisation du fabricant : il ne faut pas utiliser en continu un système de chauffage d'appoint.
- Pour chauffer son logement, ne jamais utiliser d'appareils non destinés à cet usage : barbecues, braséros, cuisinières...

Retrouvez le bilan régional 2023 des intoxications au monoxyde de carbone sur le site internet de l'ARS Centre-Val de Loire : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone-bilan-2023-des-intoxications>



# LA MÉTÉO SANITAIRE



## Bronchiolite : une légère progression des passages aux urgences

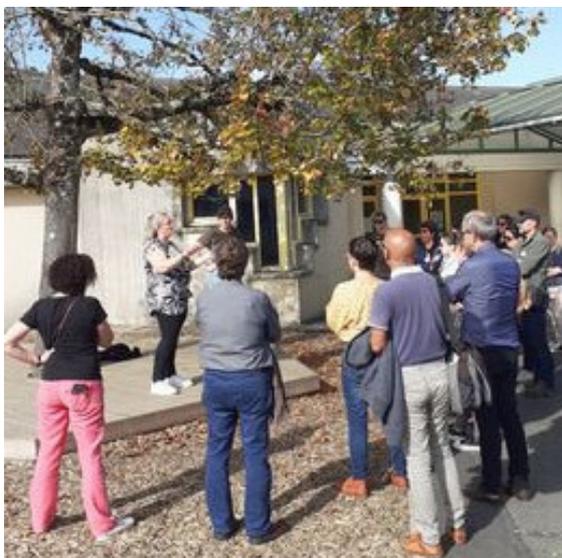
Santé publique France informe du passage en épidémie pour bronchiolite de l'Ile-de-France et en pré-épidémie de la région Bretagne. En Centre-Val de Loire, absence d'alerte à ce stade même si le nombre de passages pour bronchiolite aux urgences hospitalières est en légère hausse sur la semaine écoulée. Les messages de prévention à destination des jeunes parents, de leurs entourages et des lieux d'accueil de la petite enfance sont donc essentiels. Toutes les informations, les affiches et dépliants disponibles sur le site Internet de l'ARS : [Comment protéger ses enfants de la bronchiolite ? | Agence régionale de santé Centre-Val de Loire](#)

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

*Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à [ars45-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars45-alerte@ars.sante.fr)*

## EN BREF

### Indre : la végétalisation gagne les espaces publics



### Indre-et-Loire : coup de jeune pour l'ITEP de Chinon



L'Institut thérapeutique et pédagogique Saint-Antoine, à Chinon, qui accompagne une cinquantaine d'enfants de 6 à 16 ans en

Soixante-dix personnes, élus locaux, associations, agents techniques, paysagistes, ont participé, le 16 octobre dernier, au colloque organisé par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Brenne-Berry dans la ville du Poinçonnet (Indre) sur la végétalisation des cours d'école et des espaces publics. « Ce rendez-vous a été l'occasion de mettre en avant les exemples concrets de végétalisation et de profiter de retours d'expérience, mais aussi de motiver les acteurs locaux en leur montrant comment lever les obstacles », explique Quentin Revel, responsable du pôle « Accompagnement des territoires » à la CPIE Brenne-Berry. Le projet du Poinçonnet, soutenu par les associations L'Ail des ours, Indre Nature et le CPIE Brenne-Berry, a été montré en exemple. Il a été question de débitumisation des sols, les enrobés ayant laissé place à des copeaux qui permettent de garder l'eau et la fraîcheur, mais aussi de l'introduction de zones ombragées avec des pergolas et des plantes, en attendant la pousse des jeunes arbres. « La dynamique autour de la végétalisation des cours d'école doit se poursuivre aux autres espaces publics », estime Quentin Revel. Le CPIE planche notamment sur six projets depuis trois ans dans l'Indre, dont l'un concerne le CH d'Issoudun. « La végétalisation des communes contribue également à la résilience des villes face aux changements climatiques en offrant des espaces de rafraîchissements naturels et en aidant à gérer les eaux pluviales », conclut Quentin Revel.

---

**Réseaux sociaux :  
l'ARS Centre-Val de Loire  
désormais sur Instagram !**

situation de handicap, dispose de locaux fraîchement rénovés. « L'enjeu de ces travaux qui ont complété ceux réalisés lors d'une première tranche, il y a sept ans, ont permis la mise en accessibilité de nos locaux et de repenser les espaces, pour leur permettre notamment d'accueillir les familles des enfants », explique Steven Beurel, directeur général d'Enfance et pluriel, une association qui fête ses dix ans d'existence. Ces travaux, qui ont nécessité plus 1,2 million d'euros d'investissement, vont offrir de nouvelles perspectives aux enfants accueillis, soit en internat (qui compte 24 places), soit en accueil de jour, et qui souffrent de difficultés psychologiques ou de troubles du comportement. Des espaces dédiés aux ateliers éducatifs ont vu le jour de même qu'un atelier de menuiserie où les enfants peuvent s'entraîner à réparer du mobilier ou des salles dédiées à la pratique du cirque, ou à la psychomotricité, une cour avec un panier de basket, et des espaces communs plus spacieux.

---

## Indre : un Ehpad rénové à La Châtre



Après 37 mois de travaux, l'Ehpad Georges-Raveau de La Châtre et son unité sécurisée, remis à neuf, ont été inaugurés le 18 octobre dernier en présence d'élus locaux, de soignants et de familles de résidents. « Je sais que la restructuration de cet Ehpad constituait un moment très attendu pour les soixante personnes accueillies et pour les professionnels y travaillant, car il s'agissait d'un projet de longue date validé en conseil de surveillance en 2016 », a rappelé la directrice Angélique Crépin, citée dans La Nouvelle République. Le bâtiment d'une surface totale de plus de 3 300 m<sup>2</sup>, situé dans l'enceinte de



Toujours dans l'objectif d'informer et de s'adapter à ses publics, l'ARS Centre-Val de Loire a ouvert son compte Instagram. Sur LinkedIn, elle continue de partager avec ses abonnés des infos santé sous l'angle professionnel, en mettant en avant les retours d'expériences, et l'actualité des professionnels de santé... Et sur Instagram, elle partage des infos santé vulgarisées à destination du grand public : conseils, prévention santé, événements ouverts à tous... Si ce n'est pas déjà fait, rejoignez l'ARS sur [LinkedIn](#) et [Instagram](#) !

Centre Hospitalier de La Châtre, a été réhabilité pour offrir un cadre de vie plus moderne et mieux adapté aux besoins des résidents et du personnel. Le coût total des travaux s'est élevé à près de six millions d'euros, dont 913 500 euros subventionnés par la Région Centre-Val de Loire, 800 000 euros par l'ARS et 522 000 euros par le Conseil départemental.

## EN PRATIQUE

### Résultats e-Satis : la HAS intègre l'IA pour analyser les commentaires des patients

La Haute Autorité de santé, en partenariat avec les Hospices Civils de Lyon, a développé un outil de restitution aux établissements de santé de tous les résultats issus d'e-Satis, dispositif national de mesure de la satisfaction et de l'expérience des patients hospitalisés qu'elle pilote depuis 2015. Cette plateforme web utilise dorénavant un algorithme d'intelligence artificielle qui classe automatiquement les commentaires libres (verbatim) des patients exprimés lors de l'enquête en ligne menée après une hospitalisation. Cet outil, qui permet de faciliter leur analyse, est mis gratuitement à disposition de tous les établissements de santé depuis la fin du mois de septembre. « Ces retours qualitatifs apportent de précieuses informations pour mettre en place des actions d'amélioration de la qualité des soins, en complément des résultats quantitatifs », souligne la HAS.

A noter qu'un « Rendez-vous HAS de la qualité » sera organisé en ligne le mardi 5 novembre, avec la participation des HCL, afin d'échanger avec les utilisateurs de cet outil. Pour en savoir plus et vous inscrire, vous pouvez consulter la [page dédiée](#).

## APPELS À PROJETS

Sécurisation des établissements de santé

La DRAC et l'ARS Centre-Val de Loire renouvellent leur appel à candidatures pour l'année 2025

Accompagnement à l'ouverture d'une unité saisonnière (service d'urgences et /ou de service de médecine polyvalente (adulte ou enfant))

Renouvellement de la reconnaissance contractuelle des lits identifiés en soins palliatifs (LISP) pour les établissements de soins médicaux et de réadaptation (SMR)

Santé visuelle des personnes âgées en perte d'autonomie

## AU PROGRAMME

### Une expo photo à Orléans pour voir différemment le handicap

Du **4 au 26 novembre**, l'université d'Orléans propose dans ses bibliothèques universitaires une exposition photo baptisée « Regardons la différence », fruit du travail de David Templier, photographe et grand reporter, en collaboration avec des personnes en situation de handicap accompagnées par les PEP 45. Ce projet a obtenu le soutien financier de la DRAC et de l'ARS dans le cadre des appels à projets « Culture Santé ». Vernissage le 5 novembre à midi.

### Une journée pour l'éducation thérapeutique du patient dans l'Indre

Le **7 novembre**, de 13h30 à 18h30, la Coordination départementale de l'éducation thérapeutique du patient de l'Indre, portée par Diapason 36 et le CH Châteauroux-Le Blanc, vous invite à sa première journée départementale de l'ETP – salle Alexandre Dumas, Impasse Marcel Cerdan, 36000 Châteauroux. Pour vous inscrire, cliquez sur le lien suivant :

<https://forms.gle/ZyYuNkgkvwXPTeF6>

### Une soirée pour prévenir les chutes en Eure-et-Loir

Le **7 novembre**, de 17h à 21h, à Eure-et-Loir Campus à Chartres, une soirée départementale « Prévention des chutes » est organisée par la Délégation ARS et le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, avec l'accompagnement de l'Equipe régionale du

### Une soirée pour sensibiliser à l'AVC à Tours

Le **7 novembre**, à partir de 18h30, dans le cadre de la journée nationale de lutte contre l'accident vasculaire cérébral, le CHU organise à l'Hôtel de ville de Tours, [une soirée grand public de sensibilisation](#) intitulée « l'AVC, le prévenir, le guérir, tous concernés ». Les participants pourront en apprendre plus sur les signes précurseurs et les réflexes à acquérir en présence des experts hospitalo-universitaires tourangeaux et de patients qui partageront leur témoignage. Entrée libre et gratuite.

### Une journée pour accompagner les enfants DYS à Tours

Le **9 novembre**, de 9h à 17h30, à l'Hôtel de Ville de Tours, la CPTS O'Tours organise une [journée de sensibilisation aux troubles DYS](#) (dyspraxie, dyslexie, dysphasie...). Les familles pourront rencontrer de nombreuses professions de santé du parcours de soins des troubles du neurodéveloppement ainsi que les partenaires institutionnels (PCO, Education nationale, MDPH, bibliothèques...). Entrée libre.

### L'ETP au CHU d'Orléans

Le **14 novembre**, de 13h30 à 20h30, le CHU d'Orléans organise avec Appui Santé Loiret, association dédiée à l'accompagnement des patients avec diabète, obésité, cancer, VIH et hépatites dans le Loiret, une journée à destination des professionnels de santé

vieillesse et du maintien de l'autonomie (ERVMA). L'objectif de ce rendez-vous est de sensibiliser, d'informer et de prévenir les facteurs de risque des chutes par les acteurs du territoire, en tenant compte des retours d'expériences. Inscription par mail à l'adresse suivante :

[conferencedesfinanceurs@mda28.fr](mailto:conferencedesfinanceurs@mda28.fr)

consacrée à l'éducation thérapeutique du patient. L'objectif de cette journée est d'augmenter le réseau des professionnels de santé mettant en œuvre l'ETP, de les aider à développer et communiquer les outils à destination des patients, et d'augmenter, à terme, la part de la population suivie dans ce cadre. [Programme](#) et [inscription en ligne](#).

**Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à [ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr](mailto:ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr)**

## LE COIN RH

### NOMINATION



#### **Karine Roumy, directrice de l'Ehpad Le Vençay à Saint-Avertin (37)**

Karine Roumy est depuis le 14 octobre la nouvelle directrice de l'Ehpad Le Vençay, à Saint-Avertin, à moins de dix kilomètres de Tours (Indre-et-Loire). Titulaire d'un Master 2 de management stratégique des services et des établissements de santé pour personnes âgées décroché à l'Université Paris Dauphine, Karine Roumy, 52 ans, a toujours exercé dans le secteur du grand âge. Elle a travaillé dans une société de matériel médical qui vendait des équipements de maintien à domicile à destination de personnes âgées. Après un premier passage dans le groupe Korian, où elle a été attachée de direction, elle a été directrice de l'Ehpad les Diaconesses de Reuilly (ex-groupe AOAPAR). De retour en Indre-et-Loire avec son mari tourangeau, elle est très heureuse de prendre la direction de la maison de retraite médicalisée de Saint-Avertin (groupe Korian), un établissement de 90 résidents dont 24 en unité Alzheimer. « L'Ehpad n'est pas un mouvoir, c'est avant tout un lieu de vie, et nous faisons tout pour améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées avec de nombreuses activités, une vraie salle de restaurant. » La nouvelle directrice porte aussi une forte attention à la problématique du recrutement, notamment

des aides-soignantes. « L'un des enjeux sera de fidéliser les vacataires et d'éviter l'épuisement des titulaires », confie Karine Roumy. Cela passe par des projets de qualité de vie au travail comme l'installation de seize rails au plafond des chambres pour faciliter les transferts des résidents ou des temps conviviaux avec les salariés pour renforcer la cohésion d'équipe. « Il est important de bien prendre soin des salariés pour qu'ils prennent bien soin des résidents », conclut-elle.

Pour contacter Karine Roumy : [karine.roumy@korian.fr](mailto:karine.roumy@korian.fr)

## LA SANTÉ RECRUTE



Gestionnaire soins ambulatoires et animation territoriale H/F

---

Gestionnaire administratif H/F - Orléans

---

Chef de projet performance des établissements de santé H/F - Orléans

---

Cadre de santé formateur/trice IFSanté Chartres

---

La MSP du Grand Saint Laurent recherche une sage-femme à Pithiviers

---

Médecin généraliste au centre de santé municipal de Saint Pierre des Corps

---

La MSP de Villefranche sur Cher recherche plusieurs médecins généralistes

---

Directeur Pôle hébergement permanent - Fondettes

**S'abonner à la Lettre  
Pro ARS Centre-Val  
de Loire**

**Consulter les Lettres  
Pro précédentes**

**Proposer un sujet,  
un événement, une  
offre d'emploi...**



**La Lettre Pro - 46 du 1 novembre 2024**  
**Directrice de la publication : Clara de Bort**  
**Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire**  
**Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire**

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)